

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Artco SA en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 16.03.2004
4.

*Echéance de préavis des créances: **05.05.2004***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Artco SA, en liquidation, à l'att. de Mark Brendow, rue de l'Arquebuse 12, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de MMes Gampert & Demierre, notaires
1211 Genève 11

(02199478)